

Déchets alimentaires. Inauguration d'un composteur collectif

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités locales doivent proposer des solutions pour le tri sélectif des déchets alimentaires (biodéchets). Saint-Nazaire Agglomération propose 3 solutions différentes selon le lieu et le type d'habitation : composteurs individuels, composteurs collectifs ou dépôt dans des points de collecte. Ces solutions se mettent progressivement en œuvre dans les 10 communes de l'agglomération. Le dispositif complet sera terminé à l'été 2026.

Thierry Noguet, vice-président de Saint-Nazaire Agglomération vous convie à l'inauguration d'un composteur collectif mercredi 25 septembre à 17h30 à la Chapelle-des-Marais ([allée du presbytère, près de la Médiathèque](#)).

Ce sera également l'occasion de faire un point sur les évolutions des collectes qui interviendront à partir du 4 novembre.

CONTACT

Saint-Nazaire agglomération — Service presse
presse@saintnazaire.fr